



MAIRIE  
DE  
LA FERTÉ SAINT CYR

Tél. 02.54.87.91.40.  
mairie.lafertesaintcyr@wanadoo.fr  
Affaire suivie par Yasmine BRUNET

Objet : avis conseil municipal  
Projet centre touristique « Les Pommereaux »

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER - ARRONDISSEMENT DE BLOIS - CANTON DE CHAMBORD

Le 21 octobre 2022

Direction Départementale des Territoires  
De Loir-et-Cher  
31 mail Pierre CHARLOT  
41020 BLOIS

A l'attention de M. CHAUVREAU

Monsieur,

Le conseil municipal s'est réuni en commission générale le jeudi 20 octobre dernier afin de se concerter sur le dossier du centre touristique « Les Pommereaux » et apporter un avis sur celui-ci, pour faire suite à votre mail du 03 octobre dernier.

Madame le Maire a de nouveau rappelé le projet dans son ensemble et fait part de la fin de l'enquête publique qui s'est déroulée du 15 septembre 2022 au 14 octobre 2022. Les documents afférents à cette enquête ont été consultés en ligne et sur place de très nombreuses fois, ce qui démontre l'intérêt porté à ce projet.

Les membres du conseil municipal ont évoqué différents points qui ont été approfondis, Madame le Maire ayant répondu à leurs interrogations sur les points suivants : emplois, économie, écologie, tourisme.

Certains élus ont émis quelques réserves notamment sur le nombre conséquent de villas prévues qui donnent au projet un dimensionnement en inadéquation avec la taille de la commune en ayant conscience, malgré tout, que ce projet sera réalisé sur une dizaine d'années.

Il est également ressorti de cette concertation les points positifs suivants :

- La création de nombreux emplois non délocalisables, qualifiés ou non (hôtellerie, ferme bio, centre équestre, aménagements paysagers, personnel d'entretien et de maison...



MAIRIE  
DE  
LA FERTÉ SAINT CYR

## REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER - ARRONDISSEMENT DE BLOIS - CANTON DE CHAMBORD

- Des retombées économiques tant au niveau de la commune concernant les différentes taxes à percevoir ainsi que pour nos commerces, restaurants et artisans... tant au niveau du territoire, voire de la Région qui est riche en histoire par ses châteaux de la Loire et notamment le Domaine de Chambord qui se situe à proximité.
- Des orientations du SCOT du Blésois qui met un très fort accent prioritaire dans le développement touristique et qui a prévu dans son document d'orientation (DOO) que le Val de Loire doit « permettre la réalisation des équipements touristiques et d'hébergement structurants sur le territoire ».
- De bonnes garanties de respect de l'environnement sur le site (faune, flore, espèces protégées, sanctuarisation...), gestion de l'eau (récupération des eaux usées, création de noues...) ainsi que pour les constructions, (bois, géothermie...)
- Du projet qui donne une place importante à la production agricole (ferme bio, permaculture, pépinière, centre équestre...)

En conclusion, au vu de tous ces éléments, le conseil municipal donne un avis favorable à la réalisation de ce projet qui est conforme au PLUi.

Pensant avoir répondu à votre demande et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Anne-Marie THOMAS